



RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR SUD Samedi 29 Septembre 2018

Les élus présents :

- M. Mathieu Gallois, adjoint délégué à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
- M Christian Fromentin, 1^{er} adjoint au maire
- M. Serge Patinote, adjoint délégué à la Restauration et au Scolaire
- M. Alexis Boche, conseiller délégué aux finances
- Mme Patricia Bikondi, conseillère déléguée à la Culture
- Mme Aziza Chaïr, Adjointe enfance, jeunesse, grand liot
- M. Fabrice Boisset, conseiller délégué au Scolaire

- Audrey Beyrand, cabinet du maire et des élus



Compte-rendu des échanges

Mathieu Gallois ouvre la séance.

Mathieu Gallois aborde plusieurs sujets touchant le secteur sud de la ville. Il indique que sur la Rue Elsa Triolet le bailleur a changé les clôtures courant septembre. Face au problème de stationnement et de circulation au niveau de l'école des Sablonnières, une rencontre avec les parents d'élèves, les riverains a eu lieu, afin d'étudier les possibilités d'aménagement. Mathieu Gallois indique que le cheminement vers le Foyer G. Brassens est en cours de rénovation et sera prêt pour le printemps, une table PMR va être installée à proximité de l'aire de jeux. Le projet participatif autour des 6 parterres a débuté. Les habitants ont obtenu une aide de la CAF pour ce projet, plusieurs initiatives se sont tenues au cours de l'été et bientôt une boîte à livres sera installée.

La parole est donnée aux habitants.

➤ **Les riverains demandent que les abords de la salle des Aydes soient nettoyés. Présence de branches coupées sur le côté de la salle.**

-les élus indiquent qu'ils vont demander à la police municipale d'intervenir auprès du voisin qui a visiblement taillé la haie et laissé tout sur place.

[Réponse de la Police : une prise de contact a été effectuée avec le riverain pour qu'il évacue les branches. Le nettoyage a été effectué](#)

➤ **Parking cimetière des Aydes, plusieurs riverains signalent la présence de déchets surtout autour du point de collecte des vêtements.**

Les élus vont transmettre au service et à la métropole.

➤ **Rue d'Artois, rue Ferchaud et allée du Berry, les habitants signalent des dépôts sauvages de déchets autour des points de collectes.**

Les élus vont faire part de ses problèmes à la métropole.

➤ **Globalement sur l'ensemble du secteur et notamment sur le quartier Vilpot, les riverains signalent beaucoup d'incivilités et de dépôts d'ordure.**

Les élus vont transmettre à la Police Municipale.

Réponse du service : le problème est en partie résolu une sensibilisation a été faite auprès des riverains.

➤ **Rue Louis Aragon les riverains se plaignent de la vitesse excessive et souhaitent que des contrôles soient réalisés .**

Les élus vont demander à la Police Municipale d'intervenir. Il proposent également de limiter la vitesse à 30 Km.

➤ **Les riverains s'interrogent sur l'avancée du projet de construction prévue à l'angle de l'avenue André Chêne et de la rue Louis Chevalier. De nombreux déchets sauvages y sont déposés régulièrement.**

Les élus indiquent que le projet d'habitat PMR va aboutir. La construction devrait commencer en début d'année. Une demande va être faite au bailleur pour qu'il ferme la zone.

Réponse : le bailleur a installé des grilles

➤ **Rue Henri Ferchaud, un habitant demande que le parking des bus scolaires soit déplacé car il est gênant et source de conflit avec les riverains.**

Les élus indiquent que les bus ne peuvent pas stationner près de l'école et qu'il n'y a pas d'autre possibilité pour le ramassage scolaire. Une étude est menée pour améliorer la situation.

➤ **Rue Henri ferchaud, les riverains demandent que des places de stationnements soient aménagées à la place des bosquets.**

La demande a été transmise à Orléans Métropole. Pas de retour à ce jour.

➤ **Plusieurs administrés signalent des dépôts sauvages de déchets Allée de l'Artois, Rue H. Ferchaud ainsi que sur l'ensemble du quartier Vilpot.**

Les élus vont transmettre aux services.

Réponse du service technique : un courrier va être adressé aux bailleurs et un autre à la métropole pour que le nettoyage soit effectué.

➤ **Rue des Aydes et rue des Rossignols les riverains indiquent que les poubelles sont renversées régulièrement**

Les élus vont transmettre l'information à la Police municipale afin qu'ils passent régulièrement dans le quartier.

Réponse du service : Aucune dégradation n'a été constatée depuis. La Police demande au riverains de prévenir si cela recommence.

➤ **Rue Louis Aragon : plusieurs riverains signalent que le sens unique n'est pas respecté.**

Les élus vont transmettre à la police municipale

Réponse du service : plusieurs contrôles ont été réalisés

➤ **Rue George Sand : Les riverains ont des difficultés pour se croiser lorsqu'il y a des voitures stationnées**

Les élus vont transmettre la demande d'aménagement aux services techniques

réponse du service : la voirie est une compétence métropole une demande va être faite.

➤ **Plusieurs riverains font part des problèmes de stationnement aux heures d'entrée et de sortie d'école, des véhicules stationnent n'importe comment dans les allées en face de l'école empêchant les riverains de circuler.**

Les élus répondent qu'une visite sur place va être organisée pour étudier les aménagements possibles. La présence de la police municipale va être renforcée.

[La visite a eu lieu une réflexion pour l'agrandissement du parking est en cours](#)

➤ **Une administrée fait part de ses problèmes avec les palettes des bus sur la ligne 18, souvent elles ne fonctionnent pas et elle ne peut pas monter .**

Réponse des élus : un courrier va être fait à la métropole, le problème a déjà été signalé.

➤ **Plusieurs riverains évoquent des problèmes de stationnement rue Piloncery et Rue A.Chêne et une vitesse excessive.**

Les élus proposent de faire une réunion sur place afin d'étudier les possibilités d'aménagement. La réunion a eu lieu le 24 octobre.

[La réunion a eu lieu le 24 octobre avec les élus une réflexion d'aménagement au niveau du carrefour est en cours et va être transmise à la Métropole](#)

➤ **Un riverain demande la pose d'un cédez le passage angle rue H. Ferchaud et C. Péguy**

Les élus vont transmettre au service technique
[réponse du service : demande transmise à la métropole](#)

➤ **Une habitante souhaite que les pistes cyclables soient plus sécurisées notamment rue André Chêne demande de pose de panneau.**

Réponse des élus : des réunions vont avoir lieu avec les personnes concernées afin de voir les aménagements possibles et avoir une cohérence sur le secteur de Saran. Mathieu Gallois précise que cette compétence est passée à la Métropole et qu'un groupe de travail a été créé sur le sujet.

➤ **Sur l'ensemble des espaces verts du secteur, les riverains demandent que l'entretien soit fait plus régulièrement.**

Réponse des élus : l'entretien des espaces verts municipaux est fait suivant un planning précis. Les élus vont transmettre les demandes au service.

[Réponse du service : l'entretien est fait régulièrement mais certains espaces dépendent de la métropole ou des bailleurs un signalement aux instances concernées a été fait .](#)

➤ **Des riverains s'interrogent sur le déploiement de la fibre et demande quand ils seront raccordés.**

- Les élus expliquent que la société SFR a pris du retard, que la carte publiée sur le site de la ville est mise à jour en fonction des éléments donnés par SFR et que nous n'avons aucun élément précis.

➤ **Plusieurs riverains s'interrogent sur la désertification médicale et font part de leur problème pour trouver un médecin.**

Les élus répondent que plusieurs contacts ont été pris avec des médecins et prochainement deux médecins vont s'installer au cabinet des sablonnières.

➤ **Des riverains s'interrogent sur la fermeture de la poste et de la boulangerie rue des Aydes ils sont inquiets car le quartier perd ses commerces.**

Les élus répondent que la bataille pour la réouverture du bureau de poste continue un courrier a été adressé à la direction de la Poste resté sans réponse. Une demande a été faite pour que les horaires d'ouverture du bureau de poste du Bourg soient augmentées

➤ **Un riverain fait part de fissure sur sa maison et souhaite savoir si une procédure a été engagée par la municipalité.**

Les élus répondent que la mairie va déposer un dossier à la Préfecture et invitent les habitants à adresser leur courrier à la mairie afin d'étayer le dossier.

Le cabinet du maire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.